**Ecole maternelle Jean Macé** **mat7.mace@mairie-lyon.fr**

**93, rue Chevreul 04 78 69 15 72**

**69007 LYON**

**Compte rendu du conseil d’école**

**Jeudi 15 octobre 2015**

**18h00 – 20h00**

|  |  |
| --- | --- |
| Participants | Destinataires du compte-rendu |
|  | Présent | Absent | Excusé |  |
| **Enseignantes :** |
| Mme ABELLO Jessica CL1 | x |  |  |  X |
| Mme DUPEUBLE Neïla CL9 | x |  |  | X |
| Mme GENDRE Muriel CL5 | x |  |  | X |
| Mme HEUZE Claire CL3 | x |  |  | X |
| Mme DUMONT Elise CL6 | x |  |  | X |
| Mme. MOUTON Cécile C10 | x |  |  |  X |
| Mme BUFFAUD Elise CL8 | x |  |  | X |
| Mme FAGES Violène CL7 | x |  |  | X |
| Mme SEJOUR Clémence CL3 | x |  |  | X |
| Mme BERROD Chloé CL4 |  |  | x | X |
| Mme CREPIN Peggy CL11 | x |  |  | X |
| Mme GONDOL Françoise - direction / CL4 | x |  |  | X |
| **Représentants des Parents d’élèves** : **FCPE** |
| M. LAFFERAYRIE Lionel T  | X |  |  | X |
| M. CHIABAUT Nicolas T |  |  | x | X |
| Mme BEYEKLIAN Delphine T |  |  | x | x |
| M. CHARMETTON Christophe T | X |  |  | x |
| Mme MANAUDOU Fanny T | X |  |  | x |
| M. LEBON Sébastien T |  |  | x | x |
| Mme GRUE Fanny T | X |  |  | x |
| M. DIAO Anthony T |  |  | x | x |
| M. DURE Rémy T | X |  |  | x |
| M. BERREZKAMI Mahfoud T | X |  |  | x |
| M. BARBIER Clément |  |  | x | X |
| M. TAVITIAN Emmanuel |  |  | x |  X |
| Mme. PERONNET Stéphanie |  |  | x | x |
| M. JOASSARD Julien |  |  | x | X |
| **ATSEM :** |
| Mme CHAPUIS Axelle CL6 |  |  | x | X |
| Mme BOUMEDHIENNE Malika CL4 |  |  | x | X |
| Mme FIAD Imene CL8 |  |  | x | X |
| Mme ZAKARIA Nihel CL5 |  |  | x | X |
| Mme ROQUELAURE Sandra CL3 |  |  | x | X |
| Mme FUCHEZ Déborah CL7 | X |  |  | X |
| Mme CHAPOT JessicaCL11 |  |  | x | X |
| Mme TRUPIA Séverine CL 1 |  |  | x | X |
| Mme VEYRON Catherine CL9 | X |  |  | x |
| Mme DJAFFAR Rachida CL10 |  |  | x | X |
| Inspecteur Education Nationale : |
| M. LARGE |  |  | X |  X |
| Elu aux affaires scolaires 7ème arrondissement : |
| M. P. DA COSTA |  |  | X | x |
| Représentantes RASED : |
| Mme LAFARGE Isabelle |  |  | X |  |
| DDEN : |
| Mme. BERNIZET France | x |  |  | x |
| Mr. BROTTIER Jean  |  |  | X |  X |
| MJC – accueil de loisirs associé à l'école |
| M. Guillaume GRUEAU |  |  | X | X |
| Mme PORCHERON Marine | x |  |  | x |

*Questions des parents en italique*

1. Présentation de l’équipe enseignante, ATSEM, Parents élus.

Tour de table

12enseignantes pour 10 classes et donc seulement 10 parents représentants.

1. Effectifs actuels

*-*Effectifs de 29 à 31 élèves sur les classes, mais les effectifs sont fluctuants… Environ 292 inscrits à la rentrée.

Prévision des effectifs à donner en Novembre. Risque de perdre au moins une classe (départ d’environ 120GS).La Ville de Lyon n'a pas prévu de réunion en décembre sur le périmètre scolaire : comme tous les ans, l'estimation des effectifs est un exercice difficile car demandé tôt dans l'année et avec des effectifs qui évoluent tout au long de l'année… Les effectifs sont redonnés en Mars à l’Inspection Académique puis révision en Juin puis en Septembre.

 *De nouveaux immeubles vont être livrés dans le quartier, comment la Ville de Lyon s'assure que l'effectif de l'école reste stable voire diminue encore l'année prochaine ?*Il y a des immeubles dont la rénovation devrait être terminée en cours d’année juste en face de l’école (d’ici 2 à 3 mois) , et l’immeuble derrière l’école devrait être livré prochainement.
Le représentant de la Ville de Lyon est absent. Nous attendons une réponse sur les prévisions.

*Effectifs : Quels bénéfices tire-t-on de la diminution des effectifs ? Quels aménagements ont pu être réalisés ?*- Un peu moins d’élèves, une occupation des locaux plus facile, moins d’enfants qui dorment … Plus de places et de locaux disponibles pour réaliser des activités…
Pour la cantine, environ 10 tables cette année contre 12 l’an dernier. 202 élèves en cantine et jusqu’à 220 dans les pics. Cette école est configurée pour 10 classes sur le plan architectural.

*Quels sont les effectifs pour les garderies du matin et du soir (encadrants et enfants). Certains parents ont des inquiétudes sur la sécurité des enfants. Comment s'effectue le contrôle des sorties ? Quelles sont les règles pour vérifier l'identité des personnes qui viennent chercher les enfants ? En classe, à la garderie, à l'ALAÉ : les mêmes règles ?*

Point par Madame CREPIN : nouveau règlement ville de Lyon : 1 adulte pour 24 enfants / sur l’école. 107 enfants par soir à la garderie avec 5 adultes + 72 enfants le mercredi midi avec 4 personnes
Le nombre de places de la garderie est fait sur la base de 30 pour cent des effectifs d’école, donc seulement 80 places pour l’école.

Mme CREPIN nous informe des difficultés rencontrées en ce début d'année dues à un problème d'accès du logiciel de la Ville de Lyon permettant l'accès aux fiches renseignées par les parents lors de la préinscription. Fiches qui n'ont pas pu être mises à jour par les parents en début d'année, ce dysfonctionnements ayant contraint Mme CREPIN à solliciter les parents pour obtenir des informations à jour et ainsi mettre à jour la base de données.

Proposition de faire une fiche de garderie à joindre au dossier de rentrée pour aider à l’organisation.

1. Règlement intérieur de l’école à valider – ajouter la charte de la laïcité

Le règlement intérieur de l'école est approuvé à l’unanimité : 10/10 enseignants et 6/6 parents

Attention : rappel interdit de venir avec des écharpes à l’école : trop dangereux.

1. Projets de la Mairie : Ambassadeur du livre

Présentation de la directrice : 2 ambassadeurs pour le groupe scolaire à partager en fonction du nombre de classes et intervenant sur le temps scolaire et le temps périscolaire.
Ambassadeur du livre de Janvier à Juin pour la maternelle : en principe 18 heures réparties en 12 heures école et 6 heures pour le périscolaire. Il doit y avoir un projet commun à l’école et au périscolaire plus un par classe.
Profil et formation de 1 mois avec l’AFEV.
On pourrait avoir 3 postes Ambassadeur du Livre au lieu de 2 sur un groupe scolaire aussi important.

*Accès à la culture
Comment favoriser l'accès à la BCD ? Quel est le taux de fréquentation des enfants ?*Pour ce début d’année peu d’utilisation, car elle se trouve en élémentaire.
Des activités vont s’y dérouler en lien avec l’APC.

1. Périscolaire – intervention de Marine PORCHERON

 *Les activités périscolaires sont réalisées dans l'enceinte de l'école, cela peut être déstructurant / déstabilisant pour les élèves. Comment le vivent-ils ?
Les dates des conseils de vie périscolaire sont-ils fixés pour cette année ? La forme va-t-elle évoluée ? Une réunion publique parents-ALAÉ est-elle prévue ?*

Effectifs : vendredi après-midi 185 enfants inscrits
14 animateurs, 24 adultes sur le temps du midi avec les ATSEM
18 animateurs les Vendredis Après-midi.
Animateurs : 2 animateurs en plus si absence

ALAE : les enfants suivent les activités depuis un an. Mise en place d’un symbole pour aider au repère dans les lieux et les horaires. Cette année l'ALAE a la possibilité d'utiliser le gymnase de la Guillotière / Les Lucioles (dont profitent les grandes sections).

Objectifs Pédagogiques : projet intéressant et important. Temps collectifs et nombreux référents dans l’école sur lesquels il est essentiel de travailler sur la qualité de la relation. Projet important sur la place de l’enfant sur les prochains cycles (programme de chaque cycle pour l'année distribué aux familles).

L'année passée le projet pédagogique était développé autour de la sécurité de l'enfant. Après un an d'expérience (organisation en place), l'ALAE décide d'articuler son projet pédagogique autour de la place de l'enfant. Pour ce faire, un travail sur la signalétique et les repères visuels est en cours. Un référent pas classe. Les effectifs se stabilisant, un trombinoscope des animateurs sera bientôt disponible.

Le Conseil de Vie Périscolaire aura lieu jeudi 26 Novembre à partir de 17 heures ouvert à tous les parents et au personnel de l’école.

1. Travaux réalisés ou non :

 *Où en sont les demandes de travaux de l'année passée : réparer le portail, remplacer les jeux cassés et ombrager la cour, fixer un support à trottinette à l'extérieur de l'école ?*

- Portail qui n’est toujours pas réparé, les travaux sont budgétisés par la mairie depuis 1 an, donc l’intervention devrait avoir lieu sous peu de temps

- Douche cela fait 8 ans qu’il est demandé que la douche soit réparée et cela demanderait un vrai budget

- Jeux cassés, ou, dont les vis se défont régulièrement : d'après l’entreprise missionnée par la Mairie, tout va bien.

- Support trottinettes : A discuter avec Mme CALMES (responsable de secteur)

Madame CALMES demande que les questions qui nécessitent une réponse de la Mairie, lui parviennent 15 jours avant.

La FCPE propose de faire une liste des dysfonctionnements à faire remonter à la Mairie, notamment lors d'un rendez-vous avec Mme CALMES.

1. Questions diverses des Parents d’élèves.

Les parents souhaitent prendre rdv avec la mairie pour faire le point sur les demandes de travaux.

La cour de récréation à ombrager.

Les brises vues extérieur

Les toilettes / La douche

Couvrir la terrasse en haut vers les couchettes

 *Élections des représentants des parents d'élèves
Demande d'amélioration pour l'année prochaine : diffuser un mode d'emploi plus simple et adapté à l'école, disposer le bureau de vote de manière plus visible.*
[FCPE] Mme Gondol ne voit pas d'inconvénient à disposer différemment le bureau de vote. Taux de participation en hausse 1 parent sur 3 a voté.

*Cantine
Y-a-t-il des actions prévues pour améliorer le temps de cantine (a priori des mesures à vide ont été effectuées) : diminution du niveau sonore (diagnostic acoustique), meilleur encadrement (renforcement du personnel). Si oui, quel calendrier ?*

*Tarif : Le prix de la cantine a déjà augmenté deux fois cette année, quelle est la politique tarifaire pour les mois à venir.
Menu : Est-il possible d'envisager un féculent / plat complémentaire en supplément afin que les enfants "difficiles" mangent quelque chose (autre chose que du pain).
Quel est le motif de la grève d'octobre ? Serait-il possible qu'un service minimum soit prévu pour soulager les parents ne pouvant se rendre disponible facilement ? Quelles sont les revendications des grévistes ? Les grèves de juin ont-elles abouti sur des améliorations des conditions de travail ?*

-Synthèse « RUBEN » le 25 Aout : une mesure de réverbération a été effectuée dans le restaurant scolaire > ces données sont conformes à l’arrêter du 25 avril 2003 à la limitation du bruit dans les établissements d’enseignements. Alors que les parents ont mesuré 85 décibels lors d’un repas pris en cantine en condition (avec couverts en plastiques). Un adulte pour 12 enfants.

Afin de diminuer le bruit lors de la cantine, Madame CALMES propose de travailler en lien avec les animateurs et les ATSEM.

-Politique de tarif de cantine : service disponible pour recevoir les familles en difficultés + coût global d’un repas avec le coût du personnel 9,67 euros. Selon le QF le coût varie entre 0,77 à 6,63 euros.

*-Un féculent par plat en complément dans tous les plats à chaque repas*: réponse à partir d’un cahier des charges très strict.

Précision sur la composition des menus SOS qui peuvent être utilisés en cours d'année pour éviter la péremption de ces produits.

*Y-a-t-il une commission qui prépare les menus de la cantine ?* A chercher…

*-Motifs de la grève d’octobre :* améliorer les conditions de travail + manque de personnel et non remplacement du personnel > Réflexion autour d’un service d’accueil minimum pour la cantine, service minimum mentionné dans le nouveau règlement périscolaire de la Ville de Lyon…

Dans le nouveau règlement périscolaire applicable à partir du 1e novembre 2015 un changement remarquable : repas facturé même si enfant malade (il faut obligatoirement avoir prévenu 2 jours avant pour qu'un remboursement soit possible).

*Comité des fêtes
En ce début d'année, neuf parents se mobilisent pour relancer le comité des fêtes. Deux réunions ont eu lieu pour tracer les grandes lignes de 3 ou 4 évènements possibles dans l'année : vente de sacs en coton avec dessins des enfants au marché de noël et des lumières, repas partagé musical et animé, vide-grenier, kermesse.*

*Quid de la kermesse ? La mutualisation des efforts entre maîtresses, ALAÉ et parents du comité des fêtes sera-t-elle possible cette année ? Sachant que les parents aimeraient bien l'organiser un samedi.*

Mme Gondol souhaite faire une réunion enseignantes-directrice de l'ALAÉ-parents du comité des fêtes pour planifier les événements à venir.

Rappel : toute demande d’occupation des locaux doit être faite 2 mois avant.

Direction Secrétaires

F. GONDOL Mmes J. ABELLO et E. DUMONT

 M. C. CHARMETTON